

Conseil d'école du 6 novembre 2025

Présents :

Mr Ferrand (maire)
 Mmes Guitard, Bonnaud, Malabeuf (Professeurs des écoles)
 Mr Fontana (DDEN)
 Mme Ménesguen(directrice)

Mmes Gouin, Blanchard, Bosseur, Violette(Représentantes de parents d'élèves)

Excusés :

- Monsieur Moncomble(Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Soenen ,Mme Thouvenet(PE)
 Mme Boileau (Adjointe chargée des affaires scolaires au Conseil Municipal)

Secrétaire de séance : Mme Guitard

Début de séance : 18H

Nous procédons à un tour de table afin que chacun se présente.

Le Procès Verbal du précédent conseil d'école est validé à l'unanimité.

1-Résultat des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre dernier.

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	123
Nombre de votants	58
Nombre de votes blancs ou nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	53
Taux de participation	47.15%

Ont été élus :

Titulaires

Blanchard Fanny
 Bosseur Fabienne
 Gouin Angeline
 Violette Mélanie

Suppléantes

Barré Hélène
 Bézier Sophie

2-Présentation de l'équipe enseignante et du RASED

Cette année, nous avons accueilli dans notre école, Mmes Bonnaud , Soenen et Lanzicher.
 Mme Bonnaud enseigne aux CM1/CM2,

Mme Guitard est responsable des CE1/CE2.

Mme Ménesguen a la classe de GS/CP. Elle est aidée par Myriam Cantet (ATSEM).

Mme Thouvenet enseigne aux TPS/PS/MS. Elle est aidée par Isabelle Brossard. (ATSEM).

Mme Soenen assure la décharge de direction les jeudis.

Mme Beuchot intervient en temps qu'AESH auprès d'un enfant, dans la classe de CE à raison de 6 h/semaine.

Mme Lanzicher occupe un poste de service civique depuis la rentrée de novembre. Sa mission est d'aider les enseignantes dans la mise en œuvre des projets et d'animer la BCD.

L'antenne du RASED qui intervient dans l'école est basée à l'école du centre à Luçon. Elle est composée de Mme Bobineau Isabelle, psychologue scolaire , de Mme Cadet Stéphanie et de Mme Potereau Peggy , enseignantes spécialisées. Mme Potereau intervient en co-intervention dans les classes , les lundis après midi. Actuellement, nous travaillons avec elle sur les facteurs qui favorisent la réussite scolaire : le sentiment de sécurité, le climat scolaire, la confiance en soi, la motivation... Cela prend la forme d'ateliers de réflexion de la GS au CE2. En GS/CP, il s'agit de travailler sur la confiance en soi et l'épanouissement personnel en luttant contre les stéréotypes, notamment de genre. En CE, les élèves réfléchiront sur l'importance de coopérer, de s'écouter et de se respecter, mais aussi sur la gestion de ses émotions lorsqu'on se trompe. En CM, par le biais de jeux de rôles , les enfants réfléchiront sur les situations conflictuelles entre élèves. Il est également prévu de la co intervention dans la classe de maternelle, plus tard dans l'année. Madame Potereau pourra également intervenir auprès d'élèves, pris en petit groupe, sur des difficultés d'apprentissage repérées par les enseignantes.

3-Vote du règlement d'école

Le règlement de l'école a été voté au Conseil d'école de juin dernier. Il a été distribué aux familles avec les documents de rentrée. Afin de limiter la consommation de papier , certains de ces documents ont été envoyés aux familles sous forme numérique par E-primo: les parents devaient simplement signer une feuille afin d'attester avoir pris connaissance du règlement d'école, de la charte du parent accompagnateur et de l'autorisation de diffusion des photos et productions d'élèves.

4-Bilan de la rentrée dans les classes : effectifs, répartition par classe, mise en place des APC

Il y a actuellement 78 élèves présents dans l'école.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1 1arrivée prévue en janvier	9	8	7	11 1arrivée prévue en janvier	10	7 1arrivée prévue en janvier	15	9

TPS/PS/MS : 18 GS/CP :18 CE1/CE2 :17 CM1/CM2 :24

Les modalités de travail de chaque classe ont été présentées aux familles lors des réunions de rentrée au mois de septembre.

En septembre, les élèves de CP au CM2 ont passé les évaluations nationales, un retour individuel a été fait aux familles. Les CP repasseront une autre cession d'évaluations nationales en janvier. **Les professeurs disposent ainsi d'évaluations en français et mathématiques à chacun des niveaux de l'école élémentaire** pour mieux suivre les élèves tout au long de leur scolarité. Au niveau de l'école, ces évaluations permettent aux professeurs d'ajuster leurs

interventions pédagogiques pour s'assurer que les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire, condition essentielle de leur réussite au collège. Plus largement, elle permettent d'ajuster les **plans nationaux et académiques de formation** des enseignants tout au long de leur carrière.

Les APC(activités pédagogiques complémentaires) ont lieu les lundis, mardis ou jeudis de 12h00 à 12h30. Cette année une heure de soutien hebdomadaire sera proposée à des groupes d'élèves en difficulté. Elle auront lieu le soir après la classe et seront assurées par Madame Thouvenet.(24h)

5- Renouvellement des adhésions à EPRIMO

Le marché académique actuel de l'Espace Numérique de Travail e-primo arrive à échéance en juillet 2026.

Pour que l'école continue à bénéficier de cette plate-forme qui à l'avenir intégrera également une application de vote en ligne destinée au scrutin des représentants de parents d'élèves au conseil d'école, les collectivités (communes ou EPCI compétents) doivent adhérer au groupement de commandes académique. Normalement, la municipalité a reçu un courrier en ce sens.

Pour adhérer, les collectivités doivent transmettre au Rectorat au plus tard le 24 janvier 2026 :

- la convention de groupement de commandes signée,
- la délibération du conseil municipal autorisant le maire à signer la convention et les documents afférents,
- la fiche d'expression du besoin, précisant le nombre d'écoles et d'élèves concernés.

Les collectivités peuvent contacter la DRANE au Rectorat : ce.drane@ac-nantes.

6- Le projet d'école et les actions éducatives

Les trois axes du Projet d'école pour la période 2022/2026 sont les suivants. Pour chacun d'entre eux des actions sont menées dans l'école.

- **Renforcer les compétences langagières orales et écrites dans tous les champs disciplinaires**
- **Prendre en compte la diversité des élèves pour assurer leur réussite**
- **Assurer aux enfants un climat serein.**

Toutes les sorties et actions proposées aux enfants sont réfléchies par l'équipe enseignante pour favoriser leurs apprentissages .

Dans le cadre de l'ouverture culturelle, toutes les classes sont allées ou iront au cinéma cette année.

Les élèves de la TPS au CM2 ont visionné des films dans le cadre du Festival International du Film de la Roche sur Yon :

-le 9 octobre, les élèves de maternelle et les CP sont allés voir Mille et une feuilles (4 courts métrages dans lesquels les personnages sont réalisés à partir de papiers découpés, pliés ou encrés...) au Carfour d'Aubigny

-le 17 octobre, les élèves du CE1 au CM2 sont allés au Cyel, voir Olivia (film d'animation)

Ces moments sont très riches pour les élèves et permet de les confronter d'une part à des films différents de ceux qu'ils ont l'habitude de voir, et ça leur fait découvrir des lieux de culture .

Spectacle de Noël proposé par VGL : en décembre les élèves iront voir un spectacle de Cirque le lundi 15 décembre.

Cette année, VGL proposé aux écoles de bénéficier d'activités culturelles :

La classe de CE bénéficiera d'interventions du Cairn : sur les traces des premiers hommes

La classe de GS/CP se rendra à la médiathèque pour y faire des ateliers autour de la lecture

La classe de PS/MS a participé à la semaine du goût en octobre.

La classe de CM participera à des sorties proposées par le département

Les élèves du CP au CM2 ont cette année encore l'opportunité de découvrir et de s'exercer à beaucoup de sports. Ces séances permettent, en plus de travailler les compétences motrices des élèves, de les amener à exercer leurs compétences sociales : encourager les autres, collaborer ... Pour certaines de ces séances, les élèves du CP au CM2 pourront tout au long de l'année bénéficier des compétences d'intervenants sportifs, Kévin Bechieau (interventions financées par la municipalité) et Tony Proquin (VGL) dans le respect des 36 h (au maximum) d'intervention prévues par l'Éducation nationale. Cette année Tony Proquin interviendra auprès des classes de CE et de CM pour un cycle d'EPS.

Les élèves de CE bénéficient jusqu'au 25 novembre de l'activité Parkour organisée par VGL (8 séances)

Les élèves de GS/CP iront au dojo de Moutiers les Mauxfaits du 4 décembre au 5 février

Les élèves de maternelle pourront utiliser la salle de motricité de Moutiers les Mauxfaits (4 créneaux du 11/06 au 2/07)

Les élèves de CM iront faire du surf. (Les dates ne sont pas fixées) Les enfants devront avoir le PASS Nautique pour réaliser l'activité (attribué ou pas en CE2 lors des séances de piscine).

-Les élèves de CP/CE1/CE2 se rendront à la piscine de la Tranche sur Mer, les mardis, du 24 mars jusqu'au 16 juin, soit 10 séances. Les 7 élèves de GS resteront dans la classe de maternelle. Cette activité est co financée par VGL et les municipalités. Comme chaque année, cette sortie n'a lieu que grâce aux adultes (parents, grands parents...) qui prennent du temps pour accompagner les classes. Ces personnes doivent être agréées (information sur les règles de sécurité, test d'aisance aquatique). Chaque année, il est assez compliqué de trouver des parents disponibles et nous incitons les parents des GS à passer l'agrément dès cette année scolaire, pour accompagner l'an prochain.

Concernant le volet civisme :

Le 14 octobre, les élèves de la GS au CM2 associés à leurs camarades de l'école Simone Veil de la Boissière des Landes, ont participé à un cross solidaire : Mets tes baskets et bats la maladie, en lien avec l'association ELA. Tous les enfants de l'école ont pu participer à la collecte de dons pour lutter contre les leucodystrophies. Nous en sommes à 859 euros de promesses de dons. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du stade et Kévin Béchieau pour l'organisation. Nous n'avons pas eu le temps de faire le chant commun.

-En septembre, Madame Boileau est venue présenter le dispositif « Conseil Municipal des Jeunes » aux élèves de CM. Les enfants se sont rendus à la mairie pour voter dans des conditions réelles, le 6 octobre. Les compte-rendus seront envoyés à l'école pour que les élèves élus puissent les présenter à leurs camarades.

-courant novembre les élèves sont sensibilisés à la lutte contre le harcèlement à l'école en menant dans chaque classe, un travail adapté à l'âge des enfants. Ce projet fait partie du programme pHARe : **plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Dans ce plan, il s'agit de mesurer le climat scolaire**(questionnaire à l'intention des CE2/CM: il sert de baromètre pour l'école et pour l'éducation nationale. Une restitution est prévue) de prévenir les phénomènes de harcèlement, de former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

Les enseignants inscrivent dans leurs programmations annuelles, 10 heures de cours liés au climat scolaire et plus précisément à la prévention des situations de Harcèlement.

Pour sensibiliser les enfants au Harcèlement, les classes de CE et de CM bénéficieront le 24 novembre d'une intervention de Mme Pericard, infirmière scolaire rattachée au collège Corentin Riou. Les enseignantes des classes concernées et Mme Pericard ont préparé les séances en fonction des besoins spécifiques de ces deux groupes. S'y ajoute la co intervention avec Mme Potereau (RASED)

Afin d'informer les familles du projet Phare, un document d'information concernant les modalités de traitement des situations a été communiqué par le biais de la messagerie EPRIMO.

-Sécurité routière, Tony Proquin est intervenu, sur plusieurs séances, auprès des élèves de la GS au CM2. Les GS/CP/CE1 ont travaillé sur les règles de sécurité lorsqu'on est passager (voiture, bus) et lorsqu'on est piéton. A partir du CE2, les enfants travaillent sur la sécurité à vélo.

Ainsi, l'attestation de première éducation à la route (APER) valide de manière progressive l'acquisition de règles et comportements liés à l'usage de la rue et de la route. Elle est délivrée, au plus tard, aux élèves du cycle 3, de préférence en classe de CM2 et est intégrée au livret scolaire.

En novembre, les CM poursuivront cet apprentissage par le biais d'interventions du comité de cyclisme de Vendée (action organisée par VGL) : maniabilité et sortie à vélo.

7-Financement des projets

La municipalité verse chaque année une subvention à l'école pour les sorties et voyages. 1854 euros l'an dernier. L'Amicale laïque subventionne la coopérative scolaire en organisant des ventes ou des événements pour financer les projets de l'école. L'Amicale finance des jeux pour les classes à Noël, les abonnements de revues pour les classes ainsi que des calculatrices pour les futurs 6èmes. L'année dernière, l'Amicale a financé les sorties et déplacements en bus des élèves. L'année dernière, l'Amicale a versé à l'OCE, 3000 euros et a financé pour 1400 euros de jeux pour la classe de maternelle. Cette année, il est prévu qu'elle dépense cette somme pour les élèves des classes d'élémentaire. A ce propos, les enseignantes veillent à ce que les élèves ne grimpent, ni ne s'assoient sur la table de ping pong. La municipalité pourrait-elle rappeler aux surveillants du périscolaire de veiller à ce que cette règle soit respectée ? L'amicale a contacté la municipalité car elle envisage de financer, cette année, une table d'activité à installer dans la cour d'élémentaire. Monsieur Ferrand confirme que la table sera installée.

Bilan de la coopérative scolaire

Le compte OCE permet de financer des sorties, d'alimenter le compte du réseau ATOUT (RPH avec l'école de la Boissière des Landes : prise en charge des transports à 80 % par le conseil départemental) mais aussi d'acheter des livres, des ingrédients pour réaliser des recettes de cuisine... *La directrice rappelle l'historique du réseau ATOUT.*

Bilan du compte OCE 2024-2025

DEPENSES :

- Participation aux déplacements en car, sorties FIF, petit matériel pour les classes, cotisation à l'OCE... :

Total des charges (A) : 11617,63

.

RECETTES

- Dont les subventions de la mairie et de l'amicale, photos de classe (425 euros):

Total des produits (B) : 10069,25

BILAN:

Au 31 août, il y avait donc 9314,75 euros sur le compte.

8-Sécurité: Incendie, PPMS :

Incendie : nous avons réalisé le premier exercice de sécurité incendie le 9 septembre. Les classes ont évacué très rapidement. Il y aura un autre exercice au mois de janvier.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : C'est un document qui précise les démarches à suivre en cas de sinistre. Les adultes de l'école ont chacun un rôle à tenir (gestion du téléphone, de la radio, coupure d'eau...). Il y a trois types d'alertes :

- L'évacuation (rupture du barrage) : dans ce cas les élèves doivent rejoindre leur point de rassemblement: le parking enseignants
- Le confinement (par exemple, risque chimique). Les élèves ne doivent alors pas sortir. Il y a 4 lieux de confinement : la salle de sieste, la classe de GS/CP, le modulaire et les classes de CE, CM. Dans chaque lieu de confinement, il y a une mallette et une trousse de premiers secours.
- L'alerte attentat-intrusion : en fonction de la situation, il peut s'agir de confinement ou d'évacuation. Dans chaque classe, les enseignants font des exercices avec les enfants pour leur apprendre, par exemple, à se déplacer et se cacher vite et silencieusement. Chaque classe est équipée d'un boîtier contenant une alarme à déclencher en cas d'intrusion.

Compte tenu de la situation internationale , nous sommes au niveau Urgence Attentat du plan Vigipirate. Cela signifie que :

les activités prévues dans les établissements, telles que les réunions parents-professeurs, sont maintenues , les sorties sont autorisées, mais les adultes responsables sont appelés à une plus grande vigilance : signalement d'objets suspects, contrôle des sacs, contrôle de l'identité et possibilité de refus de l'accès à l'école pour les personnes étrangères, pas d'attroupement devant l'école...

L'exercice risques majeurs a été réalisé le 9 octobre.RAS

Madame Thouvenet a remarqué que le boîtier attentat intrusion s'était mis à biper dans son bâtiment. Durant le conseil d'école, le boîtier de la classe jaune bipe : piles à changer.

9-Santé à l'école

L'infirmière scolaire est venue voir les GS le 3 octobre. Pour l'instant ,nous n'avons pas eu de nouvelle de la PMI ..

10-Travaux et demandes

remerciements à la municipalité pour l'achat d'un ordinateur pour la classe de CE
Une demande de dotation en matériel informatique (8 ordinateurs) a été faite . En effet, en fin d'année dernière , un état des lieux du parc informatique de l'école a montré que la plupart des ordinateurs de l'école étaient obsolètes. *Mme Ménesguen motive sa demande par les programmes. Monsieur le Maire indique que ces achats seront étudiés au budget de 2026 : leasing, collaboration avec VGL pour les achats, la maintenance...*

Le remplacement du vidéo projecteur et du tableau blanc de la classe de CM avait été validé par la municipalité (SMS reçu le 10 juillet 2025) Pendant les vacances, l'ancien tableau blanc a été recouvert d'un film blanc ineffaçable (même chose sur le tableau de maternelle) *Madame Bonnaud explique l'intérêt de remplacer le tableau blanc plutôt que de le recouvrir d'un film (déjà taché au bout de 2 jours d'école.)*

Les ouvertures de la classe de maternelle ont été réalisées durant les vacances d'automne.

Mobilier : Y a -t-il un budget pour renouveler le mobilier ? Le mobilier de la classe maternelle est

vétuste. Serait-il possible à la municipalité de financer des bancs ?(voir document UGAP : 601,44

euros pour 2 bancs)*Monsieur Ferrand que la municipalité peut débloquer un budget pour du*

mobilier de classe et demande à Mme Ménesguen de lui donner la liste de ce qui est nécessaire. Mme

Gouin(RPE) demande s'il serait possible qu'une enveloppe soit, chaque année, mise à disposition des enseignantes . Monsieur le Maire exprime que ce pourrait être envisageable.

L'équipe enseignante souhaiterait également, dans le cadre du parcours culturel des élèves, que les élèves bénéficient des interventions musique et danse de l'EDAP à partir de la rentrée de septembre 2026. En début d'année, la directrice a contacté l'EDAP . Ce sont les municipalités qui doivent accepter de financer ces activités. Le conseil municipal doit faire parvenir sa délibération avant juin à Madame Adeline Durand(coordonnées données à la municipalité). Il peut choisir de financer 1,2 ou +classes ... Il s'agit d'interventions de 8h (33euros 40 bruts soit 50 euros nets de l'heure , soit environ 400 euros par intervention) Ensuite , la municipalité passe un contrat de vacation avec l'intervenant qui est en lien avec l'EDAP.*Mme Ménesguen justifie cette demande car l'offre culturelle est peu accessible pour les élèves de Champ Saint Père. (les musées les plus proches sont à la Roche sur Yon, les Sables d'Olonne , Nantes ou la Rochelle...) et que des petites villes comme Nieul Le Dolent, Grobreuil, ont adhéré. Elle indique que ces interventions sont , bien que payantes, moins coûteuses car proposées par l'EDAP. Monsieur le Maire exprime qu'il s'agit d'un coût supplémentaire mais comprend l'intérêt de ces interventions.*

Echéancier des travaux : lors du dernier conseil d'école, avait été évoqué par l'équipe enseignante et les représentants de parents, l'intérêt que présenterait un échéancier des travaux de réfection de l'école, construit par la municipalité.(Toilettes de la classe de GS/CP, peinture des classes du bâtiment...)*Monsieur Ferrand précise que le matériel de réfection des toilettes de GS est commandé. Mme Bosseur insiste sur la nécessité d'anticiper les travaux pour limiter les coûts*

Point sur la réalisation des petits travaux : l'équipe enseignante déplore qu'en un mois(et plus pour le volet de la BCD, par exemple...) , l'équipe d'entretien n'ait pas réalisé ces travaux. *Monsieur Ferrand va en parler au responsable des travaux et propose de venir avec Mr Moussion rencontrer la directrice pour faire le tour de l'école et améliorer la communication.*

Questions diverses

L'équilibre et la qualité des repas :Mme Bosseur demande qui prépare les repas et fait constater aux participants que l'équilibre des repas ,préconisé par le plan nutrition santé, n'est pas respecté. Monsieur Ferrand indique que Convivio , prestataire, est sensé avoir un nutritionniste. Il indique qu'il faudrait initier une réunion avec la responsable de la mairie qui s'occupe de la restauration scolaire.

Fin de conseil à 19h40

Muriel Ménesguen (Directrice)



Mme Guitard (PE)



